

Le bourg de Paimpont

Avant que le bourg n'existe

En 1791, la Paroisse de Paimpont devient la Commune de Paimpont. En lieu et place du bourg actuel n'existe que l'abbaye, une auberge, un moulin et quelques maisons.

« Le terme « bourg » apparaît pour la première fois sur le cadastre de 1823. La commune est alors propriétaire des bâtiments conventuels de l'abbaye, de ses jardins, ainsi que du cimetière des moines. Cinq autres acheteurs de biens nationaux se partagent les dépendances et les parcelles non bâties. » (1)



L'inauguration du Monument aux morts de Paimpont en 1924



Le camping de Paimpont dans les années 1970

Sources :

- (1) GUILMAULT, Colette, « Le bourg de Paimpont : évolution de l'espace au XIXe siècle », Bulletin de la Société Historique et Archéologique d'Ille-et-Vilaine, Vol. 111, 200
- (2) BRUNE, abbé Marie-Joseph, "Résumé du cours d'archéologie professé au Séminaire de Rennes, suivi de notices historiques et descriptives sur les principaux monuments religieux du diocèse", Vatar et Jausions, 1846,
- (3) Archives municipales de Paimpont
- (4) REBOUR, abbé Alain et GOOLAERTS, Laurent, "45 siècles d'histoire en Brocéliande", Paimpont, Centre Culturel Abbatial de Paimpont, 2001.

En 1842, la situation n'a guère évolué, comme le montre cette déclaration dans un échange de courrier entre mairie et préfecture :

« Il n'y a pas d'agglomération dans le bourg de Paimpont, il n'existe que quelques maisons et le presbytère. »

L'abbé Brune décrit le centre bourg de Paimpont dans son « Cours d'archéologie » de 1846 :

« On entre dans l'ancienne abbaye par son vieux portail de pierre pourvu d'un bénitier, à côté se trouve l'hôtellerie où l'on recevait les étrangers. De ce portail, l'antique chemin pavé conduit toujours à travers l'enclos jusqu'à l'église Notre-Dame. L'aspect de cette abbaye et de ses dépendances a quelque chose de grave et de solennel tout à la fois. L'étang qui baigne ses murailles, la forêt de Brécilien dont les immenses contours l'environnent, son isolement au milieu de terres, de landes et de bois : son vaste enclos dont les portes ne se ferment plus et dont les murs noircis par le temps s'écroulent de plus en plus chaque hiver, son jardin trop grand pour être soigneusement cultivé. [...] Le très ancien monastère et le vieux cloître n'existent plus, le grand logis bâti au XVIIe siècle est encore intact : c'est la demeure des prêtres de la paroisse, c'est aussi la mairie et la salle d'école des garçons [...] : quant au manoir abbatial, c'est une maison insignifiante du XVIIIe siècle qui sert de demeure aux religieuses qui tiennent l'école des filles [...] un ensemble de grandeur et d'abaissement, d'opulence et de misère, de vie et de mort : tout cela excite l'intérêt et la curiosité mais cause aussi à l'âme une impression de mélancolie et de tristesse. » (2)



La construction du bourg

En 1846, la commune est propriétaire du manoir abbatial dans lequel les Sœurs de la Charité de Saint-Louis logent et installent une école de filles. Celles-ci se lancent dans une opération immobilière à partir de 1859. Elles vendent par lots, les jardins et parc de l'abbaye qui bordent le côté droit du « chemin pavé » menant du porche à l'abbaye, l'autre côté du chemin étant occupé par les annexes de l'auberge et du cimetière.

Un cahier des charges précise les conditions dans lesquelles se feront les futures constructions :

- Les acheteurs s'engagent à construire dans un délai de deux ans, sinon le terrain reviendra à la commune ainsi que le bois abattu lors du défrichement.
- Ils devront également « suivre l'alignement qui leur sera assigné en façade sur le chemin et atteindre le sommet des autres bâtiments sans les dépasser [...] on se raccordera avec les constructions antérieurement établies » (3)

Sur le cadastre de 1862, les premières constructions apparaissent à l'extrémité ouest du chemin près de l'église. Les constructions en schistes pourpres et linteaux de bois donnent une unité à ce côté de la nouvelle grande rue.

Le bourg est encore en gestation à cette époque : « C'est comme si cinq petite commune d'Ille-et-Vilaine étaient installées sur le territoire de Paimpont, chacune avec sa chapelle, son café-épicerie et pour certaines son école. Les contacts étaient rares entre les différentes clairières. Le bourg ne jouait pas le rôle de lien qui eut pu les faire communiquer ». (4)

Avec les lois Jules Ferry, l'école tenue par les Frères de Ploërmel depuis 1835 dans l'abbaye, devient publique. Une nouvelle école est donc construite en remplacement en 1889, aujourd'hui salle polyvalente. Pour la première fois, le bourg s'étend en dehors de l'enclos de l'abbaye.

Déclin et exode rural

Une part importante de la population de la commune émigre à la fin du 19^{ème} siècle, suite à la fermeture des Forges de Paimpont, en 1884, et à celle de la minière de l'Étang Bleu, en 1910.

« Les cadres, maîtrise et professionnels étaient tous étrangers à la commune. Plusieurs étaient italiens, d'autres du nord de la France. Tous ces gens habitaient au bourg, leurs familles avec eux. L'arrêt de la Mine, le départ des familles de tous ces employés, plongea les commerçants dans le marasme le plus complet. Après la quasi disparition de la Fonderie des Forges et la Mine abolie, il ne restait plus rien à part quelques bûcherons de la forêt dont le commerce ne tirait qu'un maigre profit. Paimpont devenu à rien !... » (5)

Le développement du bourg s'en trouve considérablement freiné, d'autant que la construction de la rue côté nord est ralentie. Le déplacement du cimetière dans le champ de la Chapelle, le long de la route des Forges entraîne une longue procédure qui n'aboutit qu'en 1912. A la même époque, entre 1909 et 1911, l'architecte Haigrón de Plélan, entreprend la construction de l'école des filles, aujourd'hui encore, école municipale.

La première guerre mondiale gèle la construction du bourg. Il faut attendre 1918 pour que des travaux s'engagent dans les parcelles dégagées par le cimetière. Les bâtiments ne présentent alors plus la même unité. Les pierres utilisées sont variées (schistes, grès, granit) et les encadrements des portes et des fenêtres sont en briques comme dans de nombreuses maisons de cette période.

Le monument aux morts est inauguré en 1923 sur l'ancienne « Place des litières ». Sa construction par Jules Hignard de Lanhélin surmontée d'une statue d'un poilu du sculpteur Charles Pouquet, marque la volonté de centralisation de la commune autour de son bourg. Contrairement aux plaques commémoratives du transept de l'église abbatiale, les morts ne sont pas classés selon leur localisation par clairières (Cannée, Cogane...) mais par ordre alphabétique sans précision de lieux.

En 1925, l'exode rural continue de dépeupler la commune. Delalande, dans son « Guide du touriste dans la forêt de Paimpont » note :

« A en juger par les maisons abandonnées que l'on rencontre de tous côtés, la population décroît rapidement. » (6)



Le bourg de Paimpont vers 1900 - l'arrivée de Beauvais



Ancienne hostellerie du porche de Paimpont
Carte postale ancienne. Début 20^{ème} siècle - E. Mary Rousselière

Lotissements et bâtiments municipaux

Il faut attendre 1955 pour voir le bourg continuer son expansion et la municipalité essayer d'enrayer la baisse de la population en créant un lotissement. Le terrain qui borde la route de Saint-Méen, acheté par la commune à M. Jolan de Clerville est vendu en douze lots. Cependant les acquéreurs ne se bousculent pas et en 1962 certains lots sont toujours propriétés communale.

Le bourg s'étire ensuite en direction du Cannée à partir de 1966. M. Rigolé fait lotir les terrains lui appartenant le long de la route de Beauvais aujourd'hui rue de la Fée Viviane.

Un premier camping municipal est créé à partir de 1970 entre les routes de Saint-Méen et Saint-Malon. C'est ensuite le Foyer Logement qui voit le jour sur des terrains rachetés par la commune à M. Nevot en 1974.

La municipalité entreprend à partir de 1972 un second lotissement de 15 lots pour donner plus d'unité au bourg : « les Résidences du Lac ». Celui-ci voit le jour entre la route des Forges et l'Étang, le cimetière et le lotissement Rigolé pour la première tranche entre 1972 et 1975, la seconde entre 1978 et 1980.

Depuis sa création au milieu du 19^{ème} siècle, aucune rue du bourg ne porte de dénomination officielle. Les rues y sont encore nommées : route de Beauvais, de Saint-Méen, de Saint-Malon, etc. La Municipalité décide d'y remédier en 1994 en les désignant par des appellations liées aux sites historiques et légendaires de la commune : rue du chevalier Ponthus, rue des Forges, etc.

Les dernières extensions concernent le « lotissement du Roi Arthur », 14 lots situés entre « Jacob » et « La Loge », ainsi que la salle multifonction, appelée Espace de l'Étang Bleu, inaugurée au printemps 2008.

PLUS D'INFORMATIONS : [ENCYCLOPÉDIE DE BROCELIANDE](#)

Sources :

- (5) GERNIGON, Armand, *Mémoires et souvenirs d'un garde en forêt de Paimpont* (1979), Amis de la Bibliothèque de Paimpont, 2002.
- (6) DELALANDE, Honoré, *Guide du Touriste dans la Forêt de Paimpont. Itinéraires cyclistes, circuits automobiles*, Rééd. 1926, Rennes, L. Bahon-Rault, 1919, 52 p.